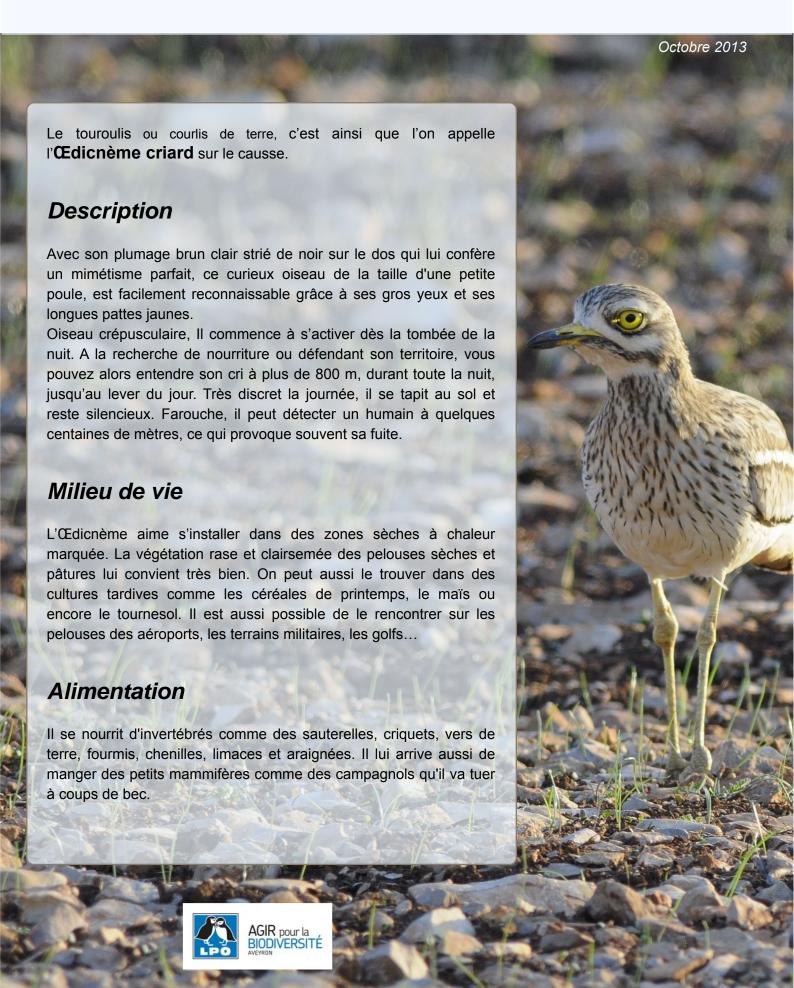
Le Touroulis





La France et l'Espagne accueillent l'essentiel de ses populations. **En France**, on estime entre 7 000 et 10 000 couples, principalement dans le centre-ouest du pays. 70 % des effectifs nichent dans les cultures tardives.

Dans le nord de **Midi-Pyrénées**, l'espèce niche essentiellement sur les pelouses sèches des causses du Lot et de l'Aveyron. Dans le sud, il niche dans les plaines à agricuture intensive comme celles de l'Ariège, de la Haute-Garonne et du Tarn.

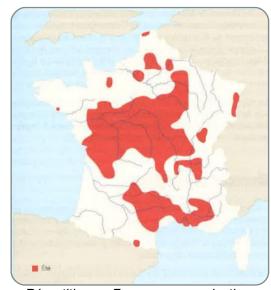
D'avril à juillet, il vit en couple sur un site où il est généralement fidèle année après année. Nichant au sol, il pond 1 à 2 œufs qui éclosent 25 jours plus tard. Les jeunes quittent le nid quelques heures après la naissance et sont capables de voler à partir de 5 semaines.

En Aveyron

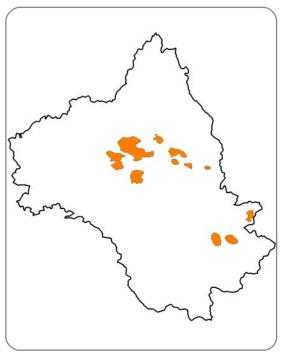
En 2009, les effectifs étaient estimés entre **100 et 130 couples**, principalement sur le causse Comtal (50 % de la population) et le nord du causse du Larzac. Quelques couples sont également présents sur le causse de Séverac, le causse Noir et les communes de l'agglomération de Rodez. A l'image de la chute de ses effectifs en Europe, l'espèce semble aussi avoir décliné sur le département depuis plusieurs années.



Adulte avec ses deux poussins (© R. Gomes)



Répartition en France en reproduction (Source : cahiers habitats Natura 2000)



Répartition en Aveyron en reproduction

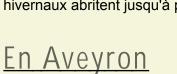


Site typique de nidification sur le causse Comtal (© M. Trille)



A la fin de l'été, les oiseaux se regroupent pour former ce que l'on appelle des **regroupements post-nuptiaux** sur des parcelles auxquelles ils sont fidèles année après année.

Migrateurs, ils partent pour l'Afrique du Nord généralement dès les premières gelées, à la fin du mois d'octobre. L'espèce n'est pas connue en hiver sur le département. Par contre des groupes sont observés depuis plusieurs années dans le Tarn (plaine de Rabastens), en Haute-Garonne (Frontonnais) et en Ariège (plaine de Pamiers). Ces rassemblements hivernaux abritent jusqu'à plus de 200 individus.



Sur le département une dizaine de regroupements post-nuptiaux sont connus sur le causse Comtal, le Ruthénois et le causse de Séverac. Les effectifs sont variables selon les groupes allant de 10 à 80 oiseaux pour les plus importants. Malgré plusieurs années de recherche aucun rassemblement n'a été découvert sur le causse du Larzac. Les parcelles occupées sont généralement des pelouses sèches ou des prairies à végétation rase, des labours ou des chaumes de céréales. Plusieurs d'entre eux sont situés à proximité des habitations, généralement des fermes et/ou en réserve de chasse.



Site de regroupement (© L. Campourcy)



Œdicnème en vol (© F. Delmas)

Depuis 2010, la LPO Aveyron et l'ONCFS effectuent des **opérations de comptages** simultanés de tous les groupes au mois de septembre et octobre. Aujourd'hui, tous les acteurs sont largement associés à la préservation de cette espèce : propriétaires, agriculteurs, chasseurs et naturalistes.

A terme, ces comptages permettront de connaître la tendance d'évolution des populations sur le département.

Nom de la commune	2010 16-sept	2011 16-sept	2012		2013	
			16-sept	04-oct	16-sept	04-oct
Salles-la-source (aéroport)	1	26	non trouvé	21	25	31
Salles-la-source (Les vésinies)	0	0	0	0	0	0
Coussergues	57	45	1	2	21	19
Rodelle	0	10	0	0	0	0
Sainte-radegonde	17	35	non trouvé	21	13	22
Druelle	32	68	49	24	34	32
Onet-le-Château	29	3	16	13	1	0
Onet-l'église	0	0	0	0	3	0
La Loubière	0	22	24	17	27	25
Muret-le-Château	32	26	32	39	34	12
Balsac	22	0	0	0	0	0
Flavin	9	0	12	10	10	0
TOTAL	199	235	134	147	168	141

Résultats des comptages simultanés en Aveyron (LPO/ONCFS)



Fidèle à ses sites de regroupements et de nidification, l'espèce est très dépendante des modifications de son habitat (assolement, abondance de sa nourriture...).

A la période des regroupements, voici les conditions idéales pour la préserver :

- le couvert végétal : elle affectionne les parcelles présentant peu de végétation (pelouse sèche rase, chaumes, labour, prairies temporaires présentant de nombreuses trouées de sol nu...). Le couvert doit être adéquat au début de la période des regroupements (fin du mois d'août),
- les travaux agricoles : l'espèce est sensible aux dérangements répétés. Les travaux agricoles très ponctuels (1 à 3 fois) sur la parcelle entre la fin du mois d'août et la fin du mois d'octobre ne lui sont pas forcément dommageables du moment qu'il n'y a pas de modifications conséquentes de l'assolement. En revanche, des travaux répétés à cette période peuvent entraîner la disparition instantanée et définitive du groupe à cet endroit du département,
- les activités de tourisme et loisirs : Les activités de chasse sur la parcelle et celles attenantes, le passage des motos, VTT, randonneurs, ramasseurs de champignons... vont occasionner un dérangement pour les oiseaux. L'Œdicnème, de nature craintive, aura tendance à fuir ces zones si le dérangement devient trop fréquent.

Pour plus d'infos

Vous souhaitez vous impliquer dans la préservation de l'espèce ? N'hésitez pas a contacter la LPO Aveyron pour plus d'infos. Vous pouvez aussi participer avec nous aux suivis de l'espèce et aux comptages des regroupements post-nuptiaux à la fin de l'été!

Leslie Campourcy - LPO Aveyron

10 rue des Coquelicots -12850 ONET-LE-CHATEAU Tél: 05.65.42.94.48 / Email: leslie.campourcy@lpo.fr









-PO Aveyron - octobre 2013 - Imprimé par nos soins - Tous droits réservés - Crédits photos : B. Berthémy